



du 17 décembre 2020, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2- OCTROI DU CONTRAT DE RÉFECTION DU RANG DE LA BARBOTTE PAR LA FIRME SINTRA**

2020-12-697

**OCTROI DU CONTRAT DE RÉFECTION DU RANG DE LA BARBOTTE PAR LA FIRME SINTRA**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a soumise un appel d'offres (GEN-20-977) concernant des travaux de réfection du rang de la Barbotte;

**ATTENDU QUE** quatre (4) entrepreneurs ont déposés une soumission;

**ATTENDU QU'**une demande d'analyse des soumissions a été octroyée à la firme Genexco, le tableau est joint à la présente;

Entrepreneur	Montant de soumission (tx. incl. )	Conformité de la soumission
Eurovia Qc Construction	802 784,24 \$	OUI
Les Pavages Ceka inc.	994 515,94 \$	NON
Sintra inc.	718 345,34 \$	OUI
Pavages Maska inc.	977 208,77 \$	OUI

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QU'**à la suite de l'analyse des soumissions, la Municipalité de Lacolle octroi le contrat à l'entreprise Sintra inc. pour un montant de sept cent dix-huit mille trois cent quarante-cinq dollars et trente-quatre cents (718 345,34 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE

**3- ASPHALTAGE, PAR LA FIRME EUROVIA, DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES AU COURS DE CET AUTOMNE**

2020-12-698

**ASPHALTAGE, PAR LA FIRME EUROVIA, DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES AU COURS DE CET AUTOMNE**

**ATTENDU QUE** plusieurs travaux de correction de rues Curling, Van Vliet et Poussard, ont eu lieu à l'automne par la firme Eurovia;

**ATTENDU QUE** la dépense était urgente et plus grande que le montant de dépense octroyé à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** la dépense au montant de vingt mille huit cent cinquante-huit dollars et cinquante-deux cents (20 858,52 \$) plus taxes applicable, soit déboursé à la firme Eurovia Québec.

ADOPTÉE

**4- ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICES POUR DES TRAVAUX DE RÉPARATIONS DE VANNES DÉFECTUEUSES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

**2020-12-699**

**ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICES POUR DES TRAVAUX DE RÉPARATIONS DE VANNES DÉFECTUEUSES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

**ATTENDU QUE** nous avons procédé à plusieurs demandes de soumission concernant des travaux de vannes défectueuses;

**ATTENDU QU'**une seule entreprise a répondu positivement;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Nicole Paquette

**ET RÉSOLU :**

**QUE** les membres du conseil municipal octroi le contrat à l'entreprise ayant répondu soit Exca-vac Construction au montant de mille soixante-dix dollars (1 070.00\$) plus taxes applicables, pour la réparation de vannes défectueuses sur le réseau d'aqueduc.

**ADOPTÉE**

**5- ADOPTION D'UNE RÉOLUTION D'APPUI À LA FIRME IHR**

**2020-12-700**

**ADOPTION DE LA RÉOLUTION D'APPUI À LA FIRME IHR**

**ATTENDU QUE** l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour les communautés de même qu'un levier de développement économique;

**ATTENDU QUE** les municipalités du territoire du Haut-Richelieu, soit Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec ne sont toujours pas entièrement desservies;

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral a constitué un nouveau Fonds pour la large bande universelle ayant 4 volets;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Nicole Paquette

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle appuie les démarches de Développement Innovations Haut-Richelieu (IHR télécom) en vue d'obtenir de l'aide financière du nouveau Fonds pour la large bande universelle et ce, en vue de la finalisation de la desserte en Internet haute vitesse dans l'ensemble des municipalités du territoire du Haut-Richelieu.

**ADOPTÉE**

6- Résolution modifiant la résolution 2020-03-436, concernant l'affectation des surplus accumulés

2020-12-701

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-03-436, CONCERNANT L'AFFECTION DES SURPLUS ACCUMULÉS**

**ATTENDU QUE** la résolution 2020-03-436 se lisait comme suit :

**ET RÉSOLU** : unanimement d'effectuer les transferts budgétaires suivants pour des postes inactifs depuis plusieurs années :

	DT	CT
59 13 100 000 – Surplus accumulé	32 456.26	
03 51 003-000 – Surplus accumulé affecté		-32 456.26

**ATTENDU QUE** nous devrions la lire comme suit :

	DT	CT
59 13 100 000 – Surplus accumulé affecté	32 456.26	
23 81 010 000 – Excédent fonctionnement affecté		-32 456.26

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Martin Émond

**APPUYÉ PAR** : monsieur le conseiller Patrice Deneault

**ET RÉSOLU** :

**QUE** les membres du conseil municipal acceptent la modification afin que les changements soient apportés au livre comptable.

**ADOPTÉE**

**7- ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICES DE RCGT, POUR L'ÉLABORATION D'UN CADRE FINANCIER**

2020-12-702

**ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICES DE RCGT, POUR L'ÉLABORATION D'UN CADRE FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle désire se prévaloir d'une planification financière stratégique à long terme;

**ATTENDU QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton nous a soumis une offre de services concernant l'élaboration d'un cadre financier stratégique comme suit;

- Identifier les impacts financiers des projets en cours
- Doter la Municipalité d'outils de planification budgétaire qui permettront d'assurer la qualité de sa gestion financière au cours des prochaines années
- Comprendre l'impact des projets de développement et d'investissement sur les finances de la Municipalité et sur le taux de taxation des citoyens
- Élaborer une planification financière stratégique sur 5 ans

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Martin Émond

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Nancy Sorel

**ET RÉSOLU** :

**QUE** les membres du conseil municipal acceptent l'offre de services au montant forfaitaire de quatorze mille cinq cents dollars (14 500.00 \$) taxes applicables en sus.

**ADOPTÉE**

**8- AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LE RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (MISSION DE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE ET CONVENTION DE SUBVENTION DANS LE PROGRAMME SIMB@**

**2020-12-703**

**AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LE RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE (MISSION DE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE ET CONVENTION DE SUBVENTION DANS LE PROGRAMME SIMB@**

**ATTENDU QUE** la résolution no. 2020-11-634 informant la population de l'affiliation avec le réseau biblio du Québec;

**ATTENDU QU'**à la suite de cette affiliation la Municipalité de Lacolle doit signer trois (3) conventions soit;

- Convention pour l'affiliation
- Convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@
- Convention de subvention dans le cadre du programme Simb@

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame la conseillère Nicole Paquette

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Nancy Sorel

**ET RÉSOLU :**

**QUE** les membres du conseil autorise monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire en tant qu'élu municipal désignée. Ainsi que monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire en tant que responsable de la bibliothèque.

**ADOPTÉE**

**9-ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-12-683**

**2020-12-704**

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2020-12-683**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire du mardi 8 décembre 2020 une demande de soutien au projet « Les habitations de Lacolle-Beaujeu » avait été soumise par les responsables de l'OBNL Les habitations de Lacolle-Beaujeu.

**ATTENDU QUE** madame la conseillère Nicole Paquette étant membre du comité administratif de l'OBNL Les habitations de Lacolle-Beaujeu, madame la conseillère aurait dû se retirer de la table du conseil municipal ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame la conseillère Suzanne Lacroix

**APPUYÉ PAR :** monsieur le conseiller Patrice Deneault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** les membres du conseil municipal acceptent l'abrogation de la résolution 2020-12-683.

**ADOPTÉE**

Madame Nicole Paquette se retire

**9- RÉSOLUTION POUR LE SOUTIEN AU PROJET «LES HABITATIONS DE LACOLLE-BEAUJEU»**

2020-12-705

**RÉSOLUTION POUR LE SOUTIEN AU PROJET «LES HABITATIONS DE LACOLLE-BEAUJEU»**

**ATTENDU** la révision de la Politique et du plan d'action Municipalité amie des aînés au printemps 2018 ;

**ATTENDU** la consultation publique menée durant cette révision ;

**ATTENDU QUE** 94 aînés ont été consultés sur une population de 530, soit 18 % ;

**ATTENDU QUE** plusieurs aînés ont mentionné le souhait que d'autres immeubles d'habitation à loyer modique ou de type coopératif soient construits dans la Municipalité afin de leur permettre de continuer à y vivre ;

**ATTENDU** les rencontres du conseil municipal avec le député Jean Rioux, des représentants de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) ainsi que des représentants de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) dans le but d'en apprendre davantage concernant la Stratégie nationale de logement abordable ;

**ATTENDU** la séance d'information tenue au centre Léodore-Ryan le 19 septembre 2018 au cours de laquelle 34 ménages de la région totalisant 53 aînés ont complété un formulaire afin de signifier par écrit leur intérêt ;

**ATTENDU** le bassin de locataires potentiels de plus de 55 ans à Lacolle et dans sept municipalités avoisinantes évalué à 5 205 personnes ;

**ATTENDU** l'absence d'immeuble multi-logements ou résidence pour aînés autonomes dans la portion Sud de la MRC du Haut-Richelieu ;

**ATTENDU QUE** la fabrique Notre-Dame-du-Mont-Carmel possède un vaste terrain, au centre du village, dont elle souhaite se départir en accord avec le diocèse Saint-Jean-Longueuil ;

**ATTENDU** la création de l'OBNL Les habitations de Lacolle-Beaujeu ;

**ATTENDU** le soutien financier de la MRC du Haut-Richelieu accordé à l'OBNL Les habitations de Lacolle-Beaujeu totalisant 150 000 \$ pour débiter la réalisation du projet ;

**ATTENDU QUE** d'autres demandes d'aide financière seront déposées notamment au Fonds du grand mouvement, au Fonds régions et ruralité Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale (MAMH) et à des programmes gérés par le gouvernement fédéral ;

**ATTENDU** les appuis au projet d'habitation obtenus jusqu'à maintenant : députés, MRC, municipalités et organismes ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle a signifié, par lettre, son appui au projet d'habitation ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle désire contribuer à la réalisation du projet d'habitation ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Suzanne Lacroix

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Nancy Sorel

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT** :

**D'EXPLORER** toutes les avenues d'aide financière afin de soutenir le projet d'habitation incluant la possibilité d'acquérir le terrain et de le céder à l'OBNL Les habitations de Lacolle-Beaujeu.

**ADOPTÉE**

Madame Paquette réintègre son siège

**10 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 25, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

**ADOPTÉ CE** 12 janvier 2020

---

Jacques Lemaistre-Caron  
Maire

---

Jean-Pierre Cayer  
Directeur général/secrétaire-trésorier

Donné à Lacolle ce 15 décembre 2020

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Jean-Pierre Cayer, g.m.a.